

**ASSOCIATION DES PLAISANCIERS  
DE PORT LE GOFF  
22660 TREVOU TREGUIGNEC**

**ASSEMBLEE GENERALE DU 15 Septembre 2012**

**Ordre du jour**

- 1- **Bilan moral.**
- 2- **Bilan financier**
- 3- **Election du tiers sortant**

**1-Bilan moral**

Assistait à cette assemblée, une cinquantaine de personnes dont Mr le Maire.

Après avoir remercié Mr Le Maire pour sa présence, comme à l'accoutumée, à chacune de nos assemblées générales, le Président Daniel Potin, a débuté sa présentation par quelques traits d'humour pour prendre très rapidement un ton sérieux compte-tenu des faits graves survenus la veille. En effet, dans la nuit de jeudi 13 au vendredi 14 septembre, un vol très important de 11 moteurs hors bord et d'un GPS, a été commis dans le port. La gendarmerie prévenue dès le début de matinée a mis en œuvre très rapidement des moyens importants d'investigation en dépêchant sur place la brigade de Perros Guirec, la brigade de recherches et le service d'identification criminelle. Souhaitons qu'avec les moyens mis en œuvre cette enquête aboutisse très rapidement !

Chaque année le port subit des dégradations et actes de malveillances. Ce nouvel événement nous conduit à envisager la mise en place de moyens de surveillance et de dissuasion. Une étude sera engagée avec la municipalité pour sécuriser au maximum Port Le Goff.

Parmi les incidents survenus dans la saison, il faut noter le cas du bateau de Mr Le Mabecque dont les amarres ont été sectionnées et qui a dérivé jusqu'à Jersey où il a été retrouvé avec des dégâts importants.

Le président a alors développé les actions mises en œuvre au cours de la saison :

- ⌚ Une dizaine de réunions du conseil d'administration
- ⌚ Des opérations pour une campagne de sécurisation : achat groupé de gilets de sauvetage, de VHF portables (Jean Pierre Le Gall a organisé des séances d'information sur l'utilisation de la VHF), et mise en place d'un panneau de limitation de vitesse dans le port.
- ⌚ Organisation de 2 sorties pêche à pied animées par René Le Gardien avec l'aide de Daniel Potin, Jean Claude Olivier et Jean Pierre Ossent. Sorties fréquentées par 50 personnes environ et très appréciées.
- ⌚ Réalisation de T-Shirt avec le logo « plaisanciers de Port Le Goff ». Attribution gratuite d'un exemplaire à chaque plaisancier possédant un mouillage à l'année, et possibilité d'achats d'autres T-Shirt à prix coûtant (5 €).
- ⌚ Mise en place de chaînes sur la jetée pour faciliter l'accostage des bateaux.

Le président a ensuite fait état de différents investissements : achat de chaînes de mouillage, de panneaux de signalisation de vitesse, de matériel pour divers travaux (brouette, pioche pelle...), d'une étiqueteuse spéciale pour la fabrication des plaques réglementaires indiquant l'immatriculation du bateau. Elles seront réalisées, selon les besoins, à la demande de chaque plaisancier.

Il a enfin abordé divers sujets impactant l'environnement du port et des plaisanciers :

- ⌚ Mise en place par la municipalité d'un panneau d'interdiction de stationner sur la grève de Port Le Goff, mesure très appréciée par les utilisateurs de la plage.
- ⌚ Nettoyage de la plage avec enlèvement du goémon (2 fois). Cette année, heureusement, très peu d'algues vertes ont échoué sur nos plages.

- ⌚ Remerciements auprès de Mr Le Maire pour le fleurissement de la « Maison des Plaisanciers ».
  - ⌚ Permanence en juillet et août (2h par jour) à la « Maison des Plaisanciers ». Ces 2 permanents, Audrey Riou et Matthieu Keraudren, ont rendu de précieux services. Rappelons que cette disposition très utile pour l'association est prise en charge pour moitié par la municipalité.
  - ⌚ Signalement à l'attention de Mr Le Maire, de travaux à réaliser assez rapidement :
    - remise en état de la jetée
    - ravalement de la « Maison des plaisanciers »
    - réparation de gouttières, et des gonds de la porte d'entrée
    - enfin, demande d'entretien des WC en dehors de la saison, par les services techniques.
- Tous ces points seront abordés lors de la rencontre fixée le samedi 6 octobre entre le bureau de l'APPLG et la municipalité.
- ⌚ Remerciements aux membres de la commission « corps-morts » pour leur investissement dans une tâche pas toujours facile à réaliser. Petit rappel sur la nécessité de respecter la bonne longueur de chaîne pour éviter tout incident.
  - ⌚ Point sur la soirée « grillades » qui a réuni 95 personnes. Les maquereaux étaient finalement au rendez-vous en nombre suffisant. Les participants ont passé une très bonne soirée. L'animation faite par notre « DJ » Daniel Potin, a été très appréciée. Pour l'an prochain, cette soirée festive est fixée au 20 juillet.
  - ⌚ Projet de repas de fin d'année pour décembre, en un lieu et à une date à définir. Gérard Pesci se charge de son organisation.

**Le bilan moral soumis au vote des participants a été approuvé à l'unanimité.**

## **2- Bilan financier**

Le trésorier, Jean Paul Vannier, a présenté, en détaillant chaque poste, le bilan provisoire à la date de l'assemblée générale.

**En recettes : 15 049 €** comprenant :

- les cotisations de 51 titulaires, 56 locataires (dont 20 saisonniers) et les locations des « CM du bas »
- la subvention municipale (pour mémoire 250 €)
- les locations de remorque (320 €)
- la recette de la « soirée grillades »
- les pénalités concernant le retard de paiement de la cotisation (cette année 30 € qui seront reversés à la SNSM)

**En dépenses : 15 160,39 €** représentés par :

- divers travaux
- frais de bureau
- redevance (7749€, en augmentation de 5%)
- permanents été (738,80 €)
- diverses animations
- frais divers...
- achat de T-shirt (1127,23 €)

**Soit un solde négatif à ce jour de 111,39€**, mais quelques recettes à venir devraient nous conduire à un solde légèrement positif en fin d'année.

Malgré la hausse de la redevance, les tarifs de cotisations pour la saison 2012/2013 ne seront pas augmentés.

Pour faciliter la gestion des « corps-morts » entre membres titulaires et locataires, notamment « saisonniers », nous apporterons une modification sur les dates limites de paiement des cotisations. Ces modalités seront expliquées dans le « Tog Gwen » édité en début d'année 2013.

## **Le bilan financier soumis au vote des participants a été approuvé à l'unanimité**

Avant de procéder à l'élection du tiers sortant, la parole a été donnée à Mr Le Maire. Il a exprimé sa grande satisfaction pour la bonne gestion du conseil d'administration et les bonnes relations entretenues avec l'association. Il a déploré les vols survenus récemment et va étudier, en concertation, les moyens à mettre en œuvre pour prévenir ce genre de méfaits. Il a remercié l'association pour les actions visant à promouvoir la commune, notamment la location de CM aux vacanciers et les sorties pêche à pied. Il a rappelé la réunion du samedi 6 octobre, avec les 2 associations de plaisanciers de la commune, destinée à recueillir les souhaits de chacun, dans le but d'améliorer encore le fonctionnement et les relations entre les deux associations et la municipalité.

### **3-Election du tiers sortant**

#### Composition du tiers sortant :

Bothorel François Louis  
Le Calvez Gilles  
Le Gall Jean Pierre  
Olivier Jean Claude

#### Se présentaient : les 4 membres sortants ainsi que Le Boulanger Raphaël

Il a été procédé à l'élection de 4 membres parmi les 5 candidatures.  
55 votants se sont exprimés (dont 9 procurations) ;

#### Les résultats sont les suivants :

Le Calvez Gilles 48 voix, REELU  
Le Gall Jean Pierre 48 voix, REELU  
Olivier Jean Claude 45 voix, REELU  
Bothorel François Louis 42 voix, REELU  
Le Boulanger Raphaël 21 voix, non élu  
2 bulletins blancs

Le conseil d'administration se réunira le mercredi 19 septembre pour procéder à la constitution du nouveau bureau.

TREVOU TREGUIGNEC le 16 septembre 2012

Le Président Daniel POTIN

Le secrétaire André-Yves LE GOFF